

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 20 février 2018

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets tenue le 20 février 2018 à 19 heures, au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
Mme Annic Gingras
M. Daniel Lavoie
M. Jean-Claude Gosselin
Mme Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H

Le président du comité, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-2018-01 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
28 NOVEMBRE 2017**

CE-2018-02 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal du 28 novembre 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDES DE CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ

CE-2018-03 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

D'accorder aux personnes suivantes, un congé sabbatique à traitement différé selon les modalités indiquées :

- Madame Chantal Boisvert, enseignante à l'école primaire Saint-Philippe. Plan de 2 ans, soit du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2020, avec prise du congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2019-2020, traitement à 75 % pour la durée du plan ;
- Monsieur Jonathan Perron, enseignant à l'école secondaire de la Ruche. Plan de 5 ans, soit du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2023, avec prise du congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2022-2023, traitement à 90 % pour la durée du plan ;
- Madame Julie Pruneau, enseignante à l'école secondaire de la Ruche. Plan de 5 ans, soit du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2023, avec prise du congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2022-2023, traitement à 90 % pour la durée du plan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 H 5

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CE-2018-04 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale